



ELECTIONS LEGISLATIVES

Elles auront lieu le dimanche 11 juin pour le 1^{er} tour et le dimanche 18 juin pour le 2^{ème} tour.

Un second bureau de vote a été créé dans la salle des fêtes.

Les électeurs de la commune ont été répartis en deux groupes par ordre alphabétique :

Votre nom de famille (nom de jeune fille pour les femmes mariées) débute par une lettre allant de A à G : vous voterez au bureau de vote n°1.

Votre nom de famille (nom de jeune fille pour les femmes mariées) débute par une lettre allant de H à Z : vous voterez au bureau de vote n°2.

Pièces à présenter

Les électeurs devront **obligatoirement se munir d'une pièce d'identité avec photo**. La présentation de la carte électorale est vivement conseillée afin de faciliter le fonctionnement du bureau de vote. Si vous l'avez perdue, merci de vous rapprocher rapidement du secrétariat de la Mairie pour demander sa réédition.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote

Par décret en date du 25/04/2017, les bureaux de vote seront **ouverts à 8h et clos à 18h**.

Vote par procuration

Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration auprès de la Gendarmerie.

Le formulaire disponible sur le site : <http://vosdroits.service-public.fr> vous permet de gagner du temps en remplissant directement en ligne votre état civil et celui de votre mandataire. Il pourra signer ce document ne l'obligeant pas ainsi à être présent avec vous en gendarmerie.

Vous pourrez ensuite lui remettre un récépissé afin qu'il puisse vous représenter le jour du scrutin.



Séance d'initiation au jardinage naturel

**Suivi d'un apéritif
ouvert à tous**

Mercredi 7 juin 15 H

Au groupe scolaire, Lotissement « La colline »

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera exceptionnellement fermée le jeudi 8 juin.

A partir du mardi 5 septembre de nouveaux horaires d'ouverture seront mis en place :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h 30 à 11h 30
- samedi de 9h à 12h

Fermeture hebdomadaire le lundi

DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin de faciliter la tâche de nos facteurs et d'éviter des erreurs de distribution de courrier, il est souhaitable que figurent sur votre boîte aux lettres de manière lisible les noms, prénoms et adresse complète (n° de voirie et rue) de l'ensemble des occupants du logement. Les services postaux vous remercient par avance de votre collaboration.

RECOMPENSES

Les sportifs ayant remporté un trophée durant cette saison sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie jusqu'au vendredi 16 juin dernier délai.

Des récompenses leur seront remises lors de la cérémonie du 14 juillet.

COMMEMORATION DU 18 JUIN

A l'occasion du 77^{ème} anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population au dépôt de gerbe au Monument aux Morts le **samedi 17 juin**.

Rassemblement du cortège à 18h – Place de la Mairie

Un apéritif servi à la salle des mariages de la Mairie clôturera cette cérémonie.

La date de la cérémonie a été avancée en raison du 2^{ème} tour des élections législatives qui se déroulera le dimanche 18 juin, nous vous remercions de votre compréhension

FEUX DE LA SAINT JEAN

La Municipalité, avec la participation de parents d'élèves, organise le vendredi 23 juin à partir de 19h 30 la traditionnelle soirée des feux de la Saint Jean à la halle aux sports.

Arrivée de la flamme et embrasement du bûcher avec les enfants des écoles et l'aîné(e) du village à partir de 21h 30.

Repas gratuit : salades, grillades et fruits – Animation musicale.

Merci de bien vouloir porter vos couverts et vos assiettes.

Les bénéfices de la buvette et de la vente des gâteaux seront reversés aux coopératives des écoles.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants : **mardi 27 juin**.

Inscription en Mairie, au plus tard, le **vendredi 23 juin avant 12h**.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pendant la période estivale du **lundi 10 juillet au vendredi 18 août**, les horaires d'ouverture de la Mairie sont modifiés comme suit :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h et de 16h à 17h
- vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (inchangé).

RAPPEL - PREVENTION DES INCENDIES/OBLIGATION DE DEBROUSSAILLAGE

Il est rappelé aux propriétaires des maisons d'habitation ou de terrains, situés en zone à risques, qu'ils ont obligation de débroussailler et d'éliminer toute la végétation herbacée qui a pu se développer ces derniers temps. En cas de non-respect de cette prescription, leur responsabilité sera engagée pour non entretien en cas d'incendie.

Pour connaître toutes les informations utiles dans ce domaine :

www.prevention-incendie66.com

ASSOCIATION FA SI LA LIRE

• VIDE GRENIER

Le vide-grenier annuel aura lieu le dimanche 2 juillet au stade municipal. Les inscriptions s'effectueront sur place le matin même : 2€ le mètre linéaire. Les personnes souhaitant installer un stand devront se munir d'une pièce d'identité et compléter une attestation fournie par les organisateurs à leur arrivée.

Les véhicules des exposants seront admis sur le site.

Buvette et restauration sur place.

• CINEMA D'ETE

Comme tous les ans, deux séances seront proposées : une en juillet et l'autre au mois d'août. Les dates et le programme seront précisés dans le prochain flash.

LA PAILLOTE DU CANTERRANE

Durant les mois de juillet et août, La Paillote vous accueillera tous les soirs de la semaine (Traverse de Thuir).

Pour tout repas associatif ou comité d'entreprise, un menu sur mesure ou la carte habituelle vous sera proposé.

Fête de la musique, mercredi 21 juin à partir de 19h 30 : repas/concert animé par l'orchestre « le cri de l'escargot ».

Contact : 04.34.51.10.30

Facebook : la Paillote du Canterrane

NOUVEAU - POINT DE VENTE

« El Vinyer d'en Parlou », situé route de Fourques, point de vente de produits biologiques locaux au prix direct producteurs (fruits, légumes, jus de fruits, miel, etc...) ouvrira ses portes le mardi 6 juin :

- lundi au vendredi de 17h à 19h
- samedi matin de 9h à 12h

A partir du 15 juin, balades gourmandes avec Mickael et sa calèche.

Réservation sur inscription : maximum 10 personnes.

Contact : 06.89.34.38.07 (Arlette) ou 06.82.25.10.27 (Stéphane)

Site : elvinyerdenparlou.com

Mail : arlette.parramon@wanadoo.fr

« BOUCHONS D'AMOUR »

Nous remercions les nombreuses personnes qui gardent les bouchons pour l'association « bouchons d'amour ».

La collecte à l'école va s'interrompre pour les vacances d'été jusqu'à la prochaine rentrée. En attendant, nous vous invitons à les déposer à la bibliothèque.